

Affaire 05-060422

Budget annexe du lotissement de la petite plaine – vote du compte administratif 2021

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 31 mars 2022 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 22

Absents: 6

Procurations: 01

Total des votes : 22

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU SIX AVRIL DEUX MILLE VINGT-DEUX

L'an deux mille vingt-deux le SIX AVRIL à DIX-SEPT HEURE le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS: Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1ère adjointe - Mylène MAHALATCHIMY 3ème adjointe - Joan DORO 4ème adjoint - Gina DALLEAU 5ème adjointe - Jean-Claude DAMOUR 6ème adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7ème adjointe - François FRUTEAU DE LACLOS 8ème adjoint - Sonia ALBUFFY conseillère municipale -Micheline CLAIN conseillère municipale - Erick BOYER conseiller municipal - Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller Sandra GRONDIN conseillère municipal municipale – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale - Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal - Victorien JUSTINE conseiller municipal -Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S): Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – BOYER Yannick conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale

PROCURATION(S): Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint à Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint

Affaire 05-060422

Budget annexe du lotissement de la petite plaine – vote du compte administratif 2021

Il est soumis à l'approbation du conseil municipal le compte administratif 2021 du budget annexe du Lotissement de la Petite Plaine.

I - Section de fonctionnement

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'élèvent à 282 534,80 € comme le détaille par chapitre le tableau ci-dessous :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap	Dépenses	CA 2021	Chap	Recettes	CA 2021
011	Charges à caractère général	14 571,88	042	Opérations d'ordre entre sections	282 534,80
042	Dépenses d'ordre	267 962,92			
	TOTAL	282 534,80		TOTAL	282 534,80

Le résultat d'exploitation cumulé au 31 décembre 2021 est nul.

II - Section d'investissement

Les dépenses et recettes d'investissement constatent l'annulation des stocks de terrains aménagés principalement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chap	Libellé	CA 2021	Chap	Libellé	CA 2021
040	Opérations d'ordre entre section	282 534,80	16	Emprunt et dettes assimilées	
001	Résultat d'investissement reporté		040	Recette d'ordre	267 962,92
	TOTAL	282 534,80		TOTAL	267 962,92

Il en ressort un résultat cumulé négatif 14 571,88 €.

Le résultat global cumulé des sections d'exploitation et d'investissement s'élève à - 14 571,88 €.

Les états budgétaires et différentes annexes au présent rapport ont été mis à disposition des membres du conseil municipal (plateforme IDELIBRE). En cas de problème d'ouverture des documents transmis, ils sont consultables au sein des services de la Direction Ressources.

La présidence étant assuré par Sabine IGOUFE 1 ère adjointe.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à la MAJORITÉ des membres présents et représentés et 3 CONTRE (Jean-Luc SAINT-LAMBERT, Joëlle DELATRE et Jean Yves VACHER), 1 abstention (Frédéric AZOR), et le maire ne prenant pas part au vote,

VALIDE les termes du présent rapport,

APPROUVE le compte administratif 2021 pour le budget annexe du Lotissement de la Petite Plaine présenté ci-dessus au niveau des chapitres,

AUTORISE le Maire, ou en son absence l'adjoint délégué, à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

le Migipré de réception en préfecture
1942-19740065-29220406-DCM05-060422-DE
1946-4-64raignission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022

Ohnny PAYET

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES
Nombre de membres en exercice . 29
Nombre de membres présents 2.4
Nombre de suffrages exprimés2.2
VOTES : Pour
Contre3
Abstentions
Date de convocation: 31)3)22
Présentépar le Maul(1),
A Your 20 rainusus le 06/04/22
Date de convocation: 31/3/22 Présenté par le Marie (1), A Plaine de Convocation: 31/3/22 Délibéré par Conxil Municipal (2), réunion en session Ordinaux A Plaine des Palnier le 06/04/22 A Plaine des Palnier le 06/04/22
Délibéré par CONSCI TUING Pal(2), réunion en session Orannaul
A Plane des alnuste le 06/04/22
Les membres du Com XII Muniuf al (2)
A. CIMA ALLA SE
la de la constante de la const
The standard of the standard o
1 A Com
and the second of the second o
landanua V.
The state of the s
XIX
XVX
Certifié exécutoire par(1), compte tenu de le trensmission en préfecture, le, et de la publication le
A, le
•